

L'information et la communication de la FIDI

FIDI Communiqué de Presse du 25/05/2022]

DPE : Réaction du président de la FIDI, Lionel JANOT, suite à l'enquête de 60 millions de consommateurs

Suite à l'enquête sur les nouveaux DPE par « 60 Millions de Consommateurs » parue le 24 mai 2022, la FIDI, 1ère fédération indépendante du Diagnostic immobilier, réagit par la voix de Lionel Janot, son président.

« La FIDI étudie actuellement l'enquête du journal 60 millions de consommateurs concernant les DPE, avec attention.

Notre profession et ses acteurs répondent toujours présents, malgré les difficultés, sur des enjeux de politiques publiques importantes, et ce depuis 25 ans : évaluation des bâtiments, santé des habitants, sécurité des logements, amélioration énergétique des biens, repérage des polluants, économie circulaire, etc.

Nous avons clairement averti en mai 2021 que la sortie du DPE au 1^{er} juillet 2021 était trop prématurée et risquait d'entacher les objectifs fixés. Les modifications de novembre 2022 et les rééditions des DPE décidés par les pouvoirs publics en sont la preuve, sans pour autant régler tous les problèmes de fonds et de formes.

Cela fait plus d'un an que les diagnostiqueurs sont sollicités au quotidien et que la FIDI, entre autres, participe activement à la mise au point avec les pouvoirs publics.

Nouvelle méthode 3CL, opposabilité du DPE, avec des conséquences importantes pour les propriétaires et bailleurs, dont la participation active est indispensable pour fournir l'intégralité des informations en amont.

Les enjeux climatiques sont trop importants et les délais trop courts pour polémiquer, c'est pourquoi la profession continuera de faire des propositions concrètes sur l'amélioration de la mise à en place du DPE actuel, le DPE collectif et de l'audit énergétique réglementaire.

Nous n'avons pas attendu que des médias soulignent les imperfections existantes et participons activement à des études comparatives sur le nouveau DPE, qui concernent beaucoup plus de biens et de diagnostiqueurs, que cette dernière enquête !

Les analyses commencent et elles permettront d'améliorer encore ce qui doit l'être.

Nous attendons également des chiffres actualisés de l'ADEME sur les DPE réalisés en « nouvelle méthode » (stabilisée depuis novembre 2021 seulement), pour raisonner « sur la masse » et identifier des pistes d'amélioration : typologies de logements, caractéristiques du bâti ou des équipements qu'il contient.

Il n'est pas question de reporter la faute sur tels ou tels acteurs ou même les pouvoirs publics, chacun à sa part de responsabilité et les diagnostiqueurs assument la leur.

Nous allons continuer de faire remonter les imperfections et proposer des solutions concrètes. La bonne volonté de tous permettra d'avancer sereinement pour répondre à des enjeux graves et nécessaires. »

Une question ? Stéphanie GODDARD et toute l'équipe de la FIDI sont à votre écoute :

FIDI | 31 rue du Rocher - 75008 PARIS | Tél. : +33 (0)1 42 93 66 08 | Email : contact@lafidi.fr

Suivez-nous sur les Réseaux Sociaux !  